

Sûreté-Incendie :

Sous-traitance

Les clauses négociées de la convention collective nous permettaient de croire qu'aucun sous-traitant ne pourrait entrer à la sûreté-incendie de l'usine Alma avant une dizaine d'année minimum. L'année 2020 nous a amené, toutefois, son lot de surprises.

En effet, des absences prolongées (12 mois), ajoutées à l'instabilité qu'a amené le Covid-19 ont fait en sorte que le département a vu ses effectifs diminués de 60% durant une courte période.

La direction a voulu s'assurer que le maintien du service serait garanti. Des discussions ont donc débuté à la fin de l'été et se sont échelonnées sur plus de 3 mois afin de limiter la sous-traitance au maximum.

Ainsi, une première absence temporaire long terme sera donc remplacée à l'interne, même si du temps supplémentaire est nécessaire.

Par contre, si d'autres absences temporaires long terme devaient perdurer, ce qui est le cas à ce jour, il y aura la venue de sous-traitant dans le département. Évidemment, l'embauche de pompiers Rio Tinto aurait été l'idéal à bien des égards, entre autre pour éviter le roulement de main-d'œuvre et maintenir les acquis pour le sauvetage en hauteur, espace clos, etc., mais la direction de la Sûreté-Incendie en a décidé autrement et a refusé catégoriquement d'aller dans ce sens à la dernière négociation.

Assurance-médicaments:

N'oubliez pas que depuis déjà plus d'un an nous avons fait l'ajout à notre contrat d'assurance collective du remboursement de l'examen de la vue au montant maximum de 75\$/année remboursable à 80%.

Également, n'oubliez pas que le gouvernement offre un remboursement de 250,00\$ pour tous les enfants de moins de 18 ans lors d'achat de lunettes ou verres de contact. Pour information: « RAMQ Mieux voir pour réussir ».

Voici également un petit aide-mémoire mentionnant les délais à respecter pour aviser Sylvie lorsque survient un changement dans votre situation familiale.

Déménagement	Le plus tôt possible
Naissance	Au plus tard 30 jours après la naissance
Séparation	Le plus tôt possible
Cohabitation	Au plus tard 30 jours après le premier anniversaire de cohabitation

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS
DE L'ALUMINIUM D'ALMA

LE JASEUR EXPRESS



Dans ce numero:

Numero 157

Bilan semaine finissant le 09 janvier 2021

Entretien:

Tel qu'entendu lors de la dernière négociation, la relève sur l'équipe de quart est en place et les gars ont commencé à prendre des relèves.

Horaire spécial à l'entretien

Vos représentants sont à mettre de la pression sur l'employeur afin d'amorcer les rencontres pour le projet pilote et ce, malgré le covid.

Distributrice de repas

Une distributrice de repas a été installée près de la cafétéria. Lorsque celle-ci est non fonctionnelle ou que le repas n'est pas adéquat, il est important d'aviser votre superviseur.

Coulée:

Certains secteurs de la coulée sont plus touchés par les mouvements de main-d'œuvre. Nous sommes d'avis qu'une analyse plus approfondie s'impose pour comprendre pourquoi les travailleurs quittent en masse.

Nous avons informé la compagnie qu'un tel exercice est maintenant essentiel. Des commentaires ont été recueillis sur les irritants de ces secteurs.

Malheureusement, la tribune (CRO) que nous avons pour en discuter et échanger n'a pas siégé depuis trop longtemps. Nous en observons les conséquences présentement.

Abattement de 2.1%

Des questionnements se posent à savoir c'est quoi l'abattement salarial de 2.1% sur l'augmentation salariale que l'on retrouve sur le communiqué concernant l'augmentation de 2021.

Lors de la dernière négociation du fonds de pension, nous avons accepté de mettre 9% dans le fonds qui se décrit comme suit:

- 6% est pris sur notre salaire quotidienne
- 2.1% est pris en abattement sur l'augmentation annuelle que l'on appelle salaire théorique
- Le 0.9% qui manque pour combler le 9% c'est le pourcentage calculé en avantages sociaux que l'employeur doit mettre également pour combler le tout

Ce qui fait un total de 9%. Cet abattement s'applique pour le RAPRTA et le RRFS.

Bureau:

Dû à la pandémie, le projet libre-service a été reporté et devrait, nous l'espérons, être mis de l'avant sous peu. Du côté des embauches, fruit de la NÉGO 2020, cela a pris un peu plus de temps mais nous y arrivons. Il ne reste que le technicien en soins infirmiers à choisir car le processus d'embauche est complété.

De nouveaux visages sont apparus ou vont apparaître bientôt dans les secteurs EHL, Services ingénierie et coulée, soit Hugo Néron (technicien EHL), Louis-Gabriel Jean (technicien en dessin industriel) et prochainement Marie-Carmen Claveau (technicienne métallurgiste).

Nous leur souhaitons la bienvenue!

Anodes:

Réfection du dernier four et changement des mouleuses

En début d'année 2021, les deux derniers chantiers majeurs prendront forme. Une rencontre aura lieu prochainement afin de mettre à jour les ententes de l'an passé en fonction des nouveaux calendriers et en tenant compte du post-mortem de la réfection du premier four. Les bons et mauvais coups seront discutés et des ajustements pourront être faits pour la suite.

Scellement (cible production)

Suite à l'analyse des données de quelques mois de 2020 reçues sur l'inventaire d'anodes, des discussions auront lieu afin d'améliorer la situation entre les deux parties. C'est un sujet important pour vous, « alors, n'hésitez pas pour en parler, en parler et en parler! »

Convention collective de travail

Concernant la convention, celle-ci sera déposée au ministère prochainement.

Cotisations maximales 2021	
RRQ	3428.00\$
Assurance-emploi	664,34\$
RQAP	412.49\$